

DEMANDE DE REGULARISATION

JEUNE CONFIE À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE AVANT 16 ANS

Vous devez apporter votre dossier complet, classé dans l'ordre de la liste. **Il convient de présenter les originaux, accompagnés d'une copie des documents suivants** et le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel.

Cette procédure est destinée aux étrangers en situation irrégulière sur le territoire français, demande à déposer avant l'âge de 19 ans.

Pour déposer votre demande, vous devez prendre rendez-vous sur le site internet www.somme.gouv.fr.

1. Documents communs

- **Justificatifs d'état civil** : - extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (A noter qu'un acte de naissance doit être apostillé ou légalisé, le cas échéant – voir le site internet www.diplomatie.gouv.fr - rubriques « Services aux citoyens » / « Légalisation et notariat » / « Légalisation et certification de signatures »)
- si vous êtes marié et/ou avez des enfants : carte de séjour ou d'identité du conjoint + extrait d'acte de mariage + extraits d'actes de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande)
- **Justificatif de nationalité** : passeport (pages relatives à l'état-civil, et aux dates de validité) ou à défaut, autres justificatifs dont au moins un revêtu d'une photographie permettant d'identifier le demandeur (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, certificat de nationalité, etc.)
- **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois** :
 - facture/échancier (édition il y a moins de 6 mois) d'électricité ou gaz ou eau ou téléphone fixe ou accès à internet
 - bail de location ou quittance de loyer (uniquement si locataire d'un organisme public type CROUS, Office de HLM...)
 - relevé de taxe d'habitation (si moins de 6 mois) ou attestation d'assurance habitation
 - **si hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier + facture du dernier mois
 - **en cas d'hébergement à titre gratuit chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée + copie de sa carte d'identité ou carte de séjour à l'adresse actuelle + justificatif de domicile de moins de 6 mois (acte de propriété ou relevé de taxe d'habitation ou facture/échancier d'électricité ou gaz ou eau ou téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant ou bien quittance/bail de location si locataire d'un organisme public)
- **4 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC/19794-5:2005) (pas de copie)
- **Formulaire de demande de titre dûment complété**

2. Documents spécifiques au titre demandé

JEUNE CONFIE A L'ASE AVANT 16 ANS (art. L. 423-22 du CESEDA)

code Agdref : 9824

- **Justificatifs de placement** : ordonnance de placement au service de l'aide sociale à l'enfance avant l'âge de 16 ans et jugement de tutelle
- Le cas échéant, **justificatif actuel de prise en charge par l'aide sociale à l'enfance**
- **Justificatifs relatifs à la formation ou à l'activité professionnelle salariée** : inscription dans un établissement scolaire, contrat de travail ou d'apprentissage
- **Justificatifs du caractère réel et sérieux du suivi de la formation** : diplômes et relevés de note depuis l'entrée en France
- **Nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine** : tout document probant y compris justificatifs de domicile de la famille restée à l'étranger, actes de décès des membres de la famille à l'étranger, perte de l'autorité parentale des parents restés sur place etc.
- **Insertion dans la société française** : note sociale rédigée par l'aide sociale à l'enfance ou attestation de la structure d'accueil (foyer ou famille d'accueil)